

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N°	2023	O5	O2
----	------	----	----

**OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE RPA LES JARDINS DE NOISY 2023**

**En exercice** : 17 L'an deux mil vingt-trois, le trente novembre, à dix-huit heures trente,  
**Présents** : 12 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Noisy-le-Roi,  
**Absents représentés** : 3 légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
**Absents excusés** : 0 Monsieur Patrick KOEBERLE, Vice-Président.  
**Absents** : 2  
**Votants** : 15

**Membres présents** : Patrick KOEBERLE, Delphine FOURCADE, Jean-Michel RAGUENES, Armelle LUCAS de PESLOUAN, Isabelle DANSETTE, Louis-Georges THANNBERGER, Anne PICHON, Jean-Michel ARNOUX, Laurent HIBARRONDO, Christine HANQUEZ, Danielle DUREL, Liliane MORELLEC

**Absents excusés et représentés** :

Marc TOURELLE : pouvoir à Patrick KOEBERLE  
Marie-Hélène HUCHET : pouvoir à Delphine FOURCADE  
Sylvy HAUF : pouvoir à Armelle LUCAS de PESLOUAN

**Absents** : André BLUZE, Pauline LACLEF

\*\*\*\*\*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°2023-02-01 du 06 avril 2023 adoptant le Budget primitif annexe Les Jardins de Noisy (RPA) 2023 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2023-03-04 du 20 juin 2023 adoptant le Compte Administratif et affectant les résultats de 2022 ;

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget supplémentaire du budget annexe du CCAS, la RPA Les Jardins de Noisy pour 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur Monsieur Patrick KOEBERLE ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité,

1°) ADOPTE par chapitre le budget supplémentaire du budget annexe les Jardins de Noisy, de l'exercice 2023, comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BS	CHAP	LIBELLE	BS
<b>OPERATIONS RELLES</b>					
			002	Résultat reporté de fonctionnement	49 578,14
011	Dépenses afférentes à l'exploitation	3 292,00	017	Produits de la tarification	
012	Dépenses afférentes au personnel	21 200,00	018	Autres produits relatifs exploitation	-
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>24 492,00</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>-</b>
016	Dépenses afférentes à la structure	25 086,14	019	Produits financiers, non encaissables	
022	Dépenses imprévues				
Total Dépenses réelles de l'exercice		<b>49 578,14</b>	Total Recettes réelles de l'exercice		<b>49 578,14</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>					
16	Dépenses afférents à la structure	-			
Total dépenses d'ordre					
Total dépenses de l'exercice		<b>49 578,14</b>	Total recette de l'exercice		<b>49 578,14</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BS	CHAP	LIBELLE	BS
<b>OPERATIONS RELLES</b>					
003	Excédent prévisionnel d'Invest		001	Résultat reporté d'investissement	224 640,84
16	Emprunts et dettes assimilés		10	Dotations et réserves	7 403,00
21	Immobilisations corporelles		13	Subventions d'investissement	
022	Acquisition d'éléments de l'actif imm	7 403,00	16	Emprunts et dettes assimilés	
	RAR 2022	20 461,65			
Total Dépenses réelles de l'exercice		<b>27 864,65</b>	Total Recettes réelles de l'exercice		<b>232 043,84</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>					
			28	Dotations aux amortissements	
Total dépenses d'ordre			Total recettes d'ordre		
Total dépenses de l'exercice		<b>27 864,65</b>	Total recette de l'exercice		<b>232 043,84</b>

Fait de délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

A NOISY-le-ROI, le 4 décembre 2023

Le Vice-Président,  
Patrick KOEBERLE



Je soussigné, Marc TOURELLE, Président du C.C.A.S.  
Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération  
Publiée le 5 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture  
078-267801322-20231130-2023-05-02-DE  
Date de réception préfecture : 06/12/2023